

# MAIRIE DE MONTJOIRE

Département de la Haute-Garonne

Arrondissement de Toulouse

31380 MONTJOIRE

1 Place de la Mairie - Tel : 05.61.84.98.08 - Email : [ibardou@mairie-montjoire.fr](mailto:ibardou@mairie-montjoire.fr)  
<http://www.mairie-montjoire.fr>

## Arrêté Municipal N° POL2024-03

### Interdiction temporaire de la pratique de la chasse

Le Maire de la commune de Montjoire,

**VU** le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 et suivants,

**VU** le Code rural,

**VU** l'arrêté préfectoral du 28 mai 2024 relatif aux dates d'ouverture et de clôture et modalités d'exercice de la chasse à tir pour la campagne cynégétique 2024-2025,

**VU** l'arrêté municipal N°CIR2024-24 du 03/10/2024 portant sur la réglementation de la circulation pour le 1<sup>er</sup> rallye Midi Pyrénées

**Considérant** la manifestation sportive qui se déroulera le dimanche 13 octobre 2024 et le parcours de la spéciale qui se déroule sur des chemins communaux

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des concurrents et des spectateurs

### ARRETE

**Article 1 :** la pratique de la chasse est interdite sur le territoire communal le dimanche 13 octobre 2024 de 07H00 à 19H00

**Article 2 :** toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règles en vigueur.

**Article 3 :** Madame le Maire, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de l'Union sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MONTJOIRE le 04/10/2024

Le Maire,

Mme Isabelle GOUSMAR.

